

# Déclaration préalable du SNUipp-FSU 34 CAPD du 21 mars 2019



Monsieur le Directeur Académique,

Ce mardi 19 mars plus de 50 % des enseignants du premier degré de l'Hérault étaient en grève, de nombreuses écoles étaient fermées pour s'opposer au projet de loi ministériel. Que ce soit la formation initiale avec le recrutement d'étudiants contractuels en L2, la perte de pouvoir d'achat, le nombre de postes attribués, les directions remises en cause, la scolarisation obligatoire des enfants dès trois ans avec l'obligation pour les communes de financer les écoles maternelles privées : toutes ces mesures vont à l'encontre d'un service public de l'Éducation Nationale de qualité. Les personnels dans de nombreuses écoles ont exprimé leurs inquiétudes, leur exaspération, leur colère, leur lassitude face à des conditions de travail qui n'en finissent pas de se dégrader.

Concernant les évaluations de CP, de nombreux collègues en toute conscience professionnelle, dans l'intérêt des élèves, ne les ont pas faites passer. Chaque enseignant, plusieurs fois dans l'année scolaire, évalue sa classe, transmet les résultats aux parents, met en place les remédiations nécessaires et fait les demandes d'aides justifiées pour les élèves à besoins particuliers. Dans cette situation, les enseignants ont besoin de votre soutien et de votre confiance dans l'exercice de leur expertise professionnelle.

La nouvelle circulaire mouvement soulève énormément d'inquiétude par sa complexité, son caractère inéquitable et le taux d'insatisfaction qui en découlera. C'est la première fois que seront nommés à titre définitif des enseignant-es sur des postes qu'ils-elles n'auront pas explicitement demandés.

Concernant l'ordre du jour de la CAPD, le SNUipp-FSU rappelle sa position contre les Postes à Profil. La supposée adéquation Poste/Profil ne garantit en rien la qualité et l'efficacité du service. D'autant plus que nous constatons que, sur un certain nombre de PAP, ne se présente qu'un-e seul-e candidat-e. Il est heureux que dans plusieurs cas, vous ayez trouvé un-e seul-e candidat-e dont le profil convienne parfaitement à des fiches de postes particulièrement précises.

Le nombre de postes adaptés reste très insuffisant par rapport au nombre de demandes. Ce qui laisse de nombreux collègues en souffrance, sans aide et sans solution.

L'école de la confiance doit commencer par une meilleure reconnaissance de notre profession. C'est une condition pour la réussite de tous les élèves.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU 34